

## METEO

Hormis Chailly-en-Bière avec 9,4 mm, la première décade de juillet est plutôt assez sèche. Les précipitations de mardi restent dans l'ensemble conformes à cette période de l'année, et ne compensent pas les ETP.

Les températures, avec une moyenne décadaire de 17,8 °C, sont au-dessous des normales saisonnières. La journée la plus chaude de cette décade a été le 5 juillet avec 31,0 °C de maximum. Les températures mini ont toujours été inférieures aux normales saisonnières.

L'ETP, avec 5,1 mm/j de moyenne, et comme la décade précédente, se situe dans la fourchette supérieure des ETP de ces dernières années, au niveau du 4<sup>ème</sup> quintile.

Depuis le 11 juillet, avec à 4,3 mm/j, les ETP redescendent.



Cumuls des précipitations (mm)  
du 1 au 10 juillet 2011

## CULTURES

### BESOINS EN EAU DES CULTURES

Les besoins en eau des cultures dépendent de leur stade végétatif et des conditions climatiques. Ainsi, basé sur des ETP de 5,1 mm/j, pour les prochains jours, on a :

Culture	Stade	Coef. Cultural Kc	Besoins : ETM=kc ETP (mm/j)	Nb de jours couverts par une pluie de 30 mm
Betteraves	Recouvrement	1,0	4,5	7
Maïs	Sortie des panicules	1,1	4,7	6
	Floraison à flo + 21j	1,1	5,0	6
Tournesol	Floraison	1,2	5,4	6
	Fin floraison	1,0	4,5	7
Pommes de T	Floraison	1,0	5,3	6
	Début sénescence	0,8	3,6	8
Oignons	Ø > 2cm (8-13 feuilles)	1,2	5,4	6
	pleine bulbaison	1,1	5,0	6
	Etalement	0,7	3,2	10
Haricots et Flageolets	Floraison	1,0	4,5	7
	Formation des gousses	1,2	5,4	6

### CONSEILS IRRIGATION en l'absence de pluies supérieures à 10 mm

- Sur toutes cultures, hormis le tournesol en pleine floraison, continuer le rythme des apports normaux :  
apport de 30 à 35 mm en sols superficiels ou sur culture à faible RU ;  
apport de 35 à 40 mm en sols moyens (80 mm < RU < 135 mm) ;  
apport de 35 à 45 mm en sols profonds.

## AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie)

Les services de l'AESN constatent un taux élevé de non retour des déclarations des redevances irrigation pour les exercices 2008 et 2009. Elle va procéder à une première relance amiable avant procédures et majorations. Nous comptons sur votre réponse rapide auprès de l'AESN pour les volumes prélevés en 2008 et 2009.

## NAPPE DE BEAUCE

La suspension des prélèvements pour l'irrigation a été portée de 24 heures à 48 heures par semaine et est en vigueur à partir du samedi 16 juillet. L'arrêté concernant l'ensemble des secteurs de Seine-et-Marne, Beauce Centrale et Fusain, a été signé.

En conséquence, il est **interdit d'irriguer 48 h consécutives (du samedi 8 h au lundi 8 h)**.

✓ **Situation de la nappe :** le 10 juillet 2011, l'indicateur piézométrique pour le secteur Beauce Centrale était à 112,65 m. Celui du secteur Fusain était à 85,06 m.

## NAPPE DU CHAMPIGNY

Le 10 juillet 2011, le piézomètre de Saint-Martin-Chennetron indiquait 123,26 m NGF, et celui de Montereau-sur-le-Jard indiquait 47,91 m NGF, sous le seuil de crise (48,00 m NGF).

**Un arrêté de crise est en cours de signature sur le secteur de Champigny Ouest, et les restrictions volumétriques s'appliqueront sur l'index du 1er juillet ou à défaut le dernier index connu.**

✓ **Pour ceux qui participent à la gestion quantitative**

### Il manque des index au 1<sup>er</sup> Juillet

Les irrigants engagés dans le protocole de **Gestion Volumétrique sur la Nappe du Champigny** sont tenus de renvoyer leurs index de compteurs **le 1<sup>er</sup> de chaque mois**, même si aucune irrigation n'a été réalisée.

Le formulaire de saisie des index, envoyé avec l'Irri.pl@ine n°82, est à renvoyer par fax (01 64 37 17 08) ou mail ([irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr))

## RIVIERES

La baisse du débit des rivières entraîne des arrêtés de restriction en cours de signature :

Arrêté de crise pour l'**Orvanne** ;

Arrêté d'Alerte pour la **Beuvronne**, l'**Ourcq** et la **Thérouanne** sur le secteur nord, le **Grand et le Petit Morin** sur le nord du secteur centre.

Dès qu'ils seront parus nous vous tiendrons informés.

## ÉTAT DES RESTRICTIONS EN VIGUEUR au 15 juillet 2011

	Situation	Restrictions s'appliquant à l'irrigation agricole
	<b>en Crise :</b>	
Nappes	<b>Beauce Fusain</b>	Prélèvements <b>interdits du samedi 8h au lundi 8h</b> soit 48 heures consécutives
	<b>Beauce Centrale</b>	
	<b>Champigny-Est</b>	<b>En dehors du protocole de Gestion Collective :</b> - grandes Cultures : prélèvements <b>INTERDITS</b> - cultures légumières et maraîchères : prélèvements <b>interdits entre 8h et 20h</b> <b>En Gestion Collective :</b> dans les limites du Quota attribué
	<b>En Alerte :</b>	
Rivières et bassins versants	<b>Champigny-Ouest</b>	<b>En dehors du protocole de Gestion Collective :</b> - grandes Cultures : <b>interdits entre 12h et 20 h et le dimanche de 8h à 20h</b> - cultures légumières et maraîchères : <b>pas de restriction</b> , mais sensibilisation aux économies d'eau <b>En Gestion Collective :</b> dans les limites du Quota attribué
	<b>Lunain</b>	- grandes Cultures : <b>interdits entre 12h et 20h et le dimanche de 8h à 20h</b> - cultures légumières et maraîchères : <b>pas de restriction</b> , mais sensibilisation aux économies d'eau
	<b>Orvanne</b>	- grandes Cultures : <b>interdits entre 12h et 20h et le dimanche de 8h à 20h</b> - cultures légumières et maraîchères : <b>pas de restriction</b> , mais sensibilisation aux économies d'eau